

14 juin 2019 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs SONVICO, SIBILLE, GRANDJEAN, MAVY, BOULET, MAÎTRE, DONDAINE, PAGEARD, POIRIER

Sont excusés : Messieurs SMORTO, ROGOSINSKI, BEDIN, DESSERTENNE, PACOU

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 avril 2019.

Ce compte-rendu est adopté.

2 .Infos diverses

Convention ENEDIS: convention signée.

Garderie: réunion OMP. La réunion est prévue le jeudi 27 juin 2019 au siège de la fédération. Mr. PACOU assistera à la réunion.

Pisciculture : Mortalité des truites.

Litige avec l'assurance, qui refuse de payer les dommages. (aucune clause dans le contrat d'assurance). Voir si possibilité d'obligation à payer. Perte financière de 6000 €.

Autres problèmes: en raison des conditions climatiques il serait nécessaire d'avoir un nouvel aérateur pour plus de sécurité. Devis de la société AQUALOR: environ 1500€ TTC. Le CA est d'accord pour cet investissement.

Mr GRANDJEAN fait part au CA d'un problème de différentiels électriques dans l'écloserie, qui ne sont pas aux normes concernant la sécurité des personnels: (300 m/ampères au lieu de 30m/ampères). L'entreprise BONNARD sera chargée de procéder au changement de ces appareils. Coût de l'opération: 737€

Marcenay: Inauguration très réussie, en présence du président de la FNPF. Une carte de remerciements a été adressée à la fédération départementale par Mr. Claude ROUSTAN.

Les roseaux coupés seront enlevés et évacués (tarif: 450€) par l'association GREN.

Affaire VNF/Pollution de l'Armançon: Accord de VNF pour une réunion entre les deux parties, assistées de leur avocats respectifs.

Animations: Rappel des conditions d'animation.

2 sortes d'animations : Les animations proprement dites et les évènementiels.

Les animations sont payantes : pour les écoles : 2€/élève,

pour les AAPPMA : gratuité

pour les centres de loisirs, campings autres associations: 110€ la demi-journée, 150€ la journée.

Les évènementiels sont des invitations avec installation d'un stand représentant la FD, ce sont donc des prestations gratuites.

Animateur juillet/août: devant l'impossibilité de trouver un animateur pour les deux mois d'été, les animations concernées seront assurées par un guide de pêche.

Stagiaire pôle technique: un stagiaire participera aux activités du pôle technique en juin et juillet.

Emploi agent technique: les membres du CA émettent un avis favorable à l'embauche d'un agent technique polyvalent à l'exception d'une opposition à tout recrutement.

Questions diverses : J.PH.MAITRE fait remarquer un manque de documents pour les enfants lors de l'organisation de fête de la pêche: il souhaite qu'il y ait une possibilité de commande en début d'année sur catalogue.

Fin de la réunion à 19h30

Le Président
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

